



# FONDATIONAUTES

PROGRAMME POLITIQUE  
POUR LE RÉTABLISSEMENT DE  
LA CONTINUITÉ HISTORIQUE  
DES PEUPLES EUROPÉENS

EDITION 2021

[WWW.FONDATIONAUTES.COM](http://WWW.FONDATIONAUTES.COM)

# S O M M A I R E

<b>PRÉAMBULE</b> .....	P. 3
<b>PARTIE 1. RÉTABLIR LE DROIT DES PEUPLES EUROPÉENS À DISPOSER DE LEURS PROPRES PAYS</b> .....	P. 6
RÉTABLISSEMENT DE LA VALEUR DE LA CITOYENNETÉ .....	P. 9
GESTION DE L'IMMIGRATION ILLÉGALE .....	P. 13
NÉGOCIATION D'ACCORDS DE RAPATRIEMENT AVEC LES PAYS D'ORIGINE.....	P. 16
RÉTABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE DANS LE SOLDE MIGRATOIRE .....	P. 17
RELANCE DE LA NATALITÉ .....	P. 19
<b>PARTIE 2. RÉTABLIR LE DESTIN SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL DES PEUPLES EUROPÉENS</b> .....	P. 22
UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE ET SCIENTIFIQUE AXÉE SUR LES OUTILS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, PERMETTANT DE RECRÉER DE L'ACTIVITÉ ET RELOCALISER LA PRODUCTION.....	P. 25
REFONTE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE.....	P. 31
RELANCE DES GRANDS PROJETS EUROPÉENS.....	P. 34
INSTAURATION DE LA FÊTE DES SCIENCES ET DES ARTS EUROPÉENS ET DE SES CONCOURS .....	P. 38

# PROGRAMME POLITIQUE POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ HISTORIQUE DES PEUPLES EUROPÉENS

## PRÉAMBULE

**L'Occident est en crise.** Peu à peu, il s'est recroquevillé, horrifié de son passé, écrasé par le poids trop lourd d'un monde qu'il a porté trop longtemps sur ses épaules.

**À cette civilisation, nous disons que seuls ceux qui n'accomplissent rien ne peuvent rien se reprocher.**

La civilisation occidentale n'est rien de moins que ce sur quoi est bâti le monde moderne tel que nous le connaissons, permettant la liberté, la prospérité et des inégalités plus réduites que jamais auparavant.

Le passé fut redoutable, et c'est par leur force et leur inventivité que les peuples européens, siècle après siècle, ont rendu le présent plus confortable.

**Dans les accomplissements de l'humanité, [97% des inventions et des découvertes scientifiques](#) sont le fait des peuples européens seuls.**

Leur déprime et remplacement dans leurs propres pays est une catastrophe sans commune mesure dans l'histoire du monde. Aujourd'hui, les Européens ne voient plus leur propre grandeur et leurs propres accomplissements. Ils ne voient plus la nécessité absolue de leur propre existence.

**Notre objectif résolu est le rétablissement de la continuité historique des peuples européens.**





## POUR CE FAIRE, NOUS VISERONS À RÉTABLIR TROIS ASPECTS FONDAMENTAUX DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE

1. **Rétablir la natalité ainsi que le droit des Européens à disposer de leurs propres pays,** et inverser par des moyens légaux, justes et pacifiques les flux migratoires qui ont rompu les conditions de bon fonctionnement de chacune de leurs institutions.
2. **Rétablir le destin scientifique des peuples européens et favoriser la réindustrialisation de leurs pays** par la promotion de l'élitisme et la mise en place d'une véritable politique industrielle et scientifique centrée sur la propriété industrielle.
3. **Rétablir les racines culturelles de l'Europe** comme terreau fondamental de l'élévation des esprits européens, les munissant à nouveau d'un héritage qui fut considérablement diminué par la nécessité d'intégration de populations étrangères et de nivellement par le bas.

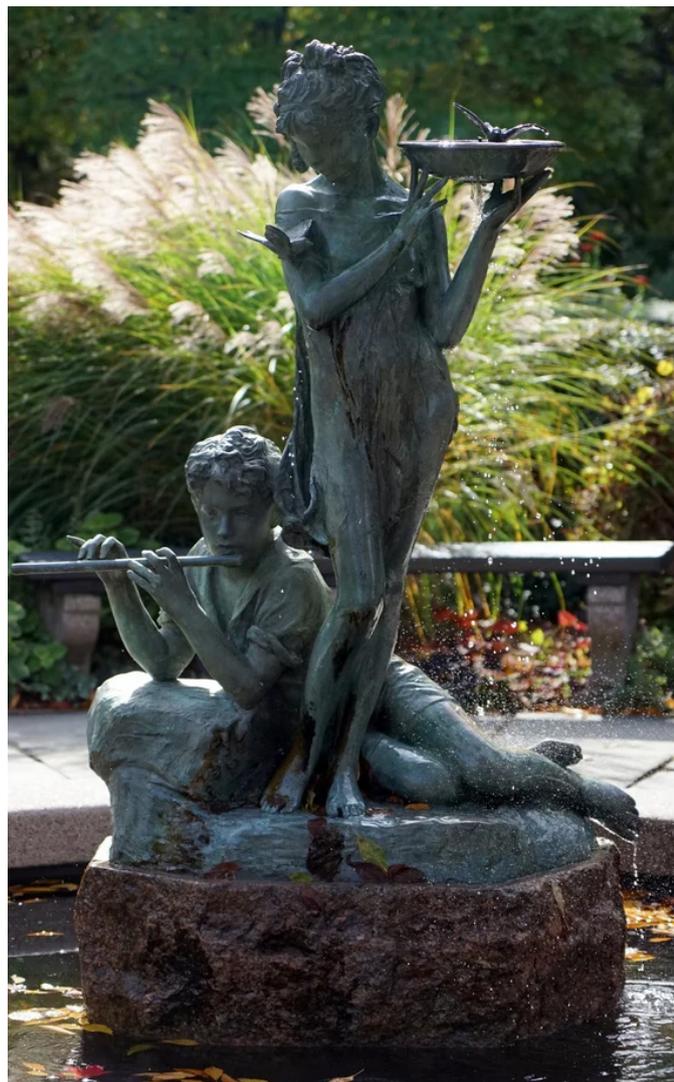
Nous considérons les racines profondes ethniques et culturelles de l'Occident comme un terreau fondamental. Un monde sans nation et sans peuple est un monde stérile et **les Européens ont trop longtemps souffert de voir leur héritage diminué comme peau de chagrin** afin de le rendre plus digeste pour le reste de la population mondiale. Nous ne voulons plus voir les peuples européens se réduire et s'écarter de leur destin pour autrui. Nous désirons qu'ils puissent se recentrer sur eux-mêmes, exprimer ce qu'ils sont et reprendre là où ils se sont arrêtés.

Si nous ne sommes pas hostile à l'immigration de travail, nous nous opposons à la naturalisation à tout va et posons comme exigence une sortie du territoire du stock d'immigration accumulé ces dernières décennies.

Nous ne désirons pas sortir d'instances supra-nationales telles que l'UE, que nous ne voyons pas comme un frein à nos politiques. Nous considérons que le retour à la souveraineté passe par plus de rationalité démographique et moins de déficit public. Cette rationalité démographique et économique se traduit par une remigration douce étalée dans le temps, couplée à une politique nataliste facilitant la vie des couples actifs, avec pour objectif de briser le «mur du deuxième enfant».

Nous ne nourrissons pas d'hostilité envers les autres peuples que nous respectons dans leur diversité. Contre le principe d'ingérence, nous reconnaissons le droit de chaque peuple à l'autodétermination et à la souveraineté telles que le déclare la Charte des Nations-Unies de 1945. Nous ne souhaitons que mettre en pratique ces droits élémentaires, dont les peuples européens ont été privés durant plus d'un demi-siècle.

Respectueux des libertés acquises, nous ne souhaitons pas d'une vaine dérive autoritaire, à laquelle ne pourra que conduire l'impératif d'assimiler l'immigration de masse de ces cinquante dernières années. Nous désirons au contraire réduire l'État pour qu'il retrouve les contours de sa population autochtone, le substrat qui lui permet de faire fonctionner ses institutions. Plutôt que de verser dans toujours plus d'étatisme, nous préférons au contraire faire confiance au peuple qui a déjà prouvé son génie, revenir à un élitisme qui lui permette de le développer. Nous désirons tisser un destin européen, cultiver le libéralisme et garder un monde ouvert avec les pays développés.





# PARTIE 1.

RÉTABLIR LE DROIT DES EUROPÉENS À DISPOSER  
DE LEURS PROPRES PAYS

# SYNTHÈSE

## **DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ POUR LES CRIMES ET DÉLITS**

La déchéance de nationalité est inscrite dans la loi française. Elle est l'outil idéal du fait de la forte criminalité de l'immigration extra-européenne, majoritairement binationale. Son application sera largement étendue.

- Un mécanisme juste et pacifiant de remigration de populations non-européennes inassimilables.
- Dans l'État de Floride, les condamnés furent déchus de leurs droits civiques. En quelques années, 25% des afro-américains furent concernés.
- Des condamnés binationaux expulsés à la fin de leur peine, permettant au système judiciaire de pouvoir enfin respirer et faire appliquer enfin correctement la loi.

## **AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE CONTRE DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ**

Une aide mensuelle de 450 euros sur dix ans pour les immigrés et leurs descendants possédant la double nationalité, acceptant d'abandonner leur nationalité française.

## **NÉGOCIATIONS D'ACCORDS DE RAPATRIEMENT**

Les pays d'origine de l'immigration extra-européenne sont en quasi-faillite. Le rapatriement des illégaux et des déchus sera négocié avec des sanctions économiques. L'aide au retour sera mise sur la table comme compensation.

## **SYSTÈME D'AIDES SOCIALES À POINTS**

Application d'une réduction des aides sociales pouvant aller jusqu'à 50% en fonction du casier judiciaire des personnes au sein du ménage bénéficiaire.

## **LIMITATION DRASTIQUE DES NATURALISATIONS**

Suppression de toute facilitation d'accès à la nationalité française, intégration de tests de culture générale pour toute démarche de naturalisation, que ce soit pour les naturalisations par le mariage, le droit du sol ou simple demande.

## **RELANCE DE LA NATALITÉ PAR L'AIDE AUX COUPLES ACTIFS**

Construction de crèches sur les parcs d'entreprise, aide à l'insertion professionnelle pour les mères de famille, mise en place de politiques de télé-travail.

# PARTIE 1.

## RÉTABLIR LE DROIT DES EUROPÉENS À DISPOSER DE LEURS PROPRES PAYS



**Les institutions françaises sont en déshérence, submergées par des populations qui ne respectent pas les caractéristiques nécessaires à leur bon fonctionnement. La réponse ne peut pas être institutionnelle.** Le bon rétablissement des institutions françaises passe par le rétablissement de l'homogénéité ethnique du territoire français, autant que faire se peut.

**Nous n'investirons pas davantage dans une politique carcérale** qui a déjà fait les preuves de son inefficacité pour réduire la criminalité, **la France ayant doublé sa population carcérale depuis les années 80.** La remigration est la seule manière efficace de faire revenir la sécurité en France.

Nous ne sommes pas opposés à l'idée d'immigration, mais **nous faisons la distinction fondamentale entre deux flux d'immigration très différents : l'immigration africaine et l'immigration européenne.** La première est dramatique, la seconde est bénéfique. Prendre le problème de l'immigration comme un phénomène entier sans distinction des peuples concernés est une erreur que nous ne commettrons pas.



# RÉTABLISSEMENT DE LA VALEUR DE LA CITOYENNETÉ

**La nationalité française a été dévoyée au dernier degré. Ce sont plus de [110 000 naturalisations qui ont lieu chaque année en France](#). Il s'agissait pourtant du socle de notre régime politique. Comment obtenir le consentement à l'impôt lorsque sa redistribution concerne une citoyenneté qui est bradée chaque jour ? Comment obtenir une légitimité dans le consensus démocratique lorsqu'il n'y a plus aucun héritage commun entre les électeurs ? Le plus grave fut sa dégradation pour les gains électoraux des pouvoirs successifs. **Nous rétablirons la valeur de cette citoyenneté, pour la viabilité de notre démocratie et la pérennité de notre Etat.****

## **Application de la déchéance de nationalité pour les crimes et délits : un dispositif efficace, juste et pacifiant**

- La population carcérale est aujourd'hui composée en forte proportion [d'individus issus de l'immigration extra-européenne](#). Notre pays ne traite plus ses propres problèmes mais les problèmes importés depuis des décennies de pays étrangers.
- Un tel dispositif [a été utilisé dans l'État de Floride aux États-Unis par les conservateurs américains](#). En effet, les prisonniers y furent déchus de leurs droits civiques. En quelques années, 25% de la population afro-américaine, surreprésentée dans les statistiques, fut déchu du droit de vote, soit presque 40% de la population masculine.
- Nombre de pays extra-européens pratiquent le droit du sang. À titre d'exemple, [les deux tiers des immigrés du Maghreb, et 55 % des immigrés de Turquie](#) détiennent aujourd'hui la double-nationalité. La déchéance de nationalité pour ces cas sera simple, reléguant les personnes criminelles déchues à leur seconde nationalité, ce qui fut déjà expérimenté d'ailleurs [sur des cas de terrorisme](#).
- Aujourd'hui, le dispositif de déchéance de nationalité est [inscrit dans la loi française](#) pour des faits extraordinairement graves. Seul le ministre de l'Intérieur peut prononcer cette peine. Plusieurs projets de réformes avortés ont eu lieu en 2011 et 2016 pour faciliter ce dispositif. Nous reprendrons ces projets et les mènerons à terme en permettant l'application de cette peine par le juge pénal.
- Cette peine complémentaire de déchéance de nationalité pourra être appliquée par le juge pénal pour tous les crimes ainsi qu'aux délits de violence, délits sexuels et délits relatifs aux stupéfiants. Cette peine complémentaire sera automatique pour les crimes les plus graves commis par un binational (homicides volontaires et viols).
- Le désengorgement de nos prisons nous permettra de revenir [sur les lois d'aménagement des peines](#) votées depuis les années 2000, permettant à une personne condamnée à moins de deux ans de prison d'effectuer sa peine considérablement réduite ou bien de l'effectuer à son domicile avec un bracelet électronique. Aujourd'hui, [40% des condamnés à une peine de prison ferme inférieure à 6 mois bénéficient d'aménagements de peine](#). Ce chiffre est de 23% pour les peines entre 6 mois et 2 ans.
- Ce dispositif de déchéance de nationalité pour les crimes et délits s'accompagnera d'un dispositif d'aide au retour volontaire et de réduction des prestations sociales des familles des condamnés, afin de permettre la remigration complète des familles inassimilables.

## **Application de l'aide au retour volontaire contre abandon de la nationalité française.**

- Cette aide au retour sera de 450 euros mensuels sur une durée de 10 ans. Contrairement aux dispositifs de retour volontaire déployés dans les années 70, la possession et la suppression de la nationalité française de l'individu sera la seule et unique condition.
- L'objectif de cette aide au retour sera à la fois d'inciter au retour de personnes qui ne se sentent pas intégrables sur le territoire français, mais aussi d'inciter les personnes à faire les démarches pour se doter de la nationalité de leur pays d'origine afin que la déchéance devienne possible.
- Si cette mesure peut sembler représenter un coût financier important par le volume de personnes potentiellement concernées, il s'agit avant tout un dispositif complémentaire de la déchéance de nationalité pour les crimes et délits, visant à la remigration des familles des condamnés.

## **Instauration d'un permis à points pour les aides sociales des ménages**

Chaque délit ou crime enregistré dans un foyer sera comptabilisé. Tout foyer au score négatif verra le montant de ses prestations sociales versées réduit de 50%. Les points se récupéreront automatiquement par tranche de 5% d'aide à la fin de chaque année.

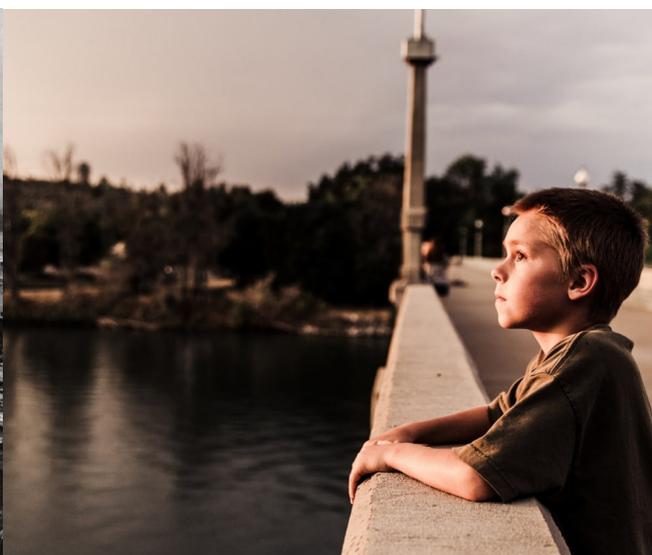
## **Durcissement des conditions d'obtention de la nationalité française**

- Les conditions d'obtention de la nationalité française seront drastiquement durcies, **avec l'obligation de passer des tests de Français et de culture générale.**
- Ce durcissement des conditions d'obtention concernera toutes les voies de la naturalisation: mariage, droit du sol, simple demande.
- Dans les faits, cela reviendra à une abolition pure et simple de tout droit automatique à la nationalité française via le droit du sol ou le mariage.
- [Nous abolirons tout assouplissement de l'obtention de la nationalité française.](#) Les pays dits francophones ne bénéficieront plus de raccourcissement du temps de séjour à respecter pour obtenir la nationalité française.

## Refonte des dispositifs de regroupement familial

Nous ne désirons pas revenir sur le regroupement familial, garanti par de nombreux accords transnationaux. **Il n'est pas dans notre logique de pénaliser des travailleurs étrangers honnêtes souhaitant faire venir leur famille le temps de l'exécution de leur contrat de travail.** Néanmoins, nous instaurerons quelques nouveaux gardes-fous pour prévenir des dérives bien connues de ce dispositif.

- **Le regroupement familial sera soumis à de nouvelles conditions**, nous assurant que ses bénéficiaires présentent des garanties d'intégration suffisantes. Les ressources que devra présenter le demandeur seront rehaussées et seront désormais relatives au nombre de personnes regroupées, avec un montant de 1500€ + 500€ par membre concerné, afin de s'assurer que le poids financier de l'accueil de sa famille ne reposera pas sur l'État français.
- **Seront exclus de ce dispositif tout demandeur ou membre de sa famille ayant fait l'objet d'une condamnation en France.** Les membres de la famille souhaitant rejoindre le territoire français ne devront pas avoir été la cible d'une déchéance de nationalité antérieure.





# GESTION DE L'IMMIGRATION ILLÉGALE

Cependant, si des politiques de remigration et d'assainissement de la citoyenneté française sont essentielles, **il est également crucial de clarifier le statut des étrangers en France et de renforcer la lutte contre l'immigration illégale.** On estime aujourd'hui que l'immigration illégale compose [8 à 20% de la population de la Seine St Denis](#). Par le droit du sol, la descendance de cette immigration illégale est automatiquement naturalisée dès l'âge requis de 18 ans. En effet, nous ne nous opposons pas à la présence d'étrangers sur le sol français tant qu'ils se plient aux règles de la loi française et qu'ils conservent pour leur grande majorité le statut d'étranger. **C'est la seule façon de rétablir une immigration légale de travail, à la recherche d'opportunités à l'international, qui soit réellement fructueuse pour le pays.**

## Restriction de l'aide médicale d'Etat (AME)

L'AME représentait un budget annuel de [889,7 millions d'euros en 2018](#). Depuis 2004, le nombre de bénéficiaires de ce dispositif est passé de 150 000 à plus de 300 000. Les remboursements des soins prodigués aux immigrés clandestins ne concerneront plus que: les mineurs de moins de 15 ans, les femmes enceintes et les patients atteints de maladies infectieuses qui pourraient contaminer d'autres personnes.

## Application de la politique d'environnement hostile

**Pour lutter contre l'immigration illégale, il existe déjà des outils législatifs permettant de condamner la complicité avec l'immigration clandestine**, tel que l'article du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile L622-1 qui prévoit de punir d'une amende de 30 000€ et de cinq ans d'emprisonnement toute personne ayant permis ou facilité le séjour d'un clandestin en France. Cette loi étant pour l'instant quasiment inusitée, **nous nous contenterons de veiller à son application d'une façon méthodique.**

Nous rendrons responsables les propriétaires de logements ainsi que les banques de la vérification annuelle de la validité des titres de séjours de leurs locataires et clients. La location d'appartement et le maintien d'un compte bancaire seront interdits en cas d'irrégularité et les autorités devront être prévenues. Les employeurs devront aussi se livrer à cette vérification annuelle.

Tout responsable évoqué ci-dessus qui aura contrevenu, même par négligence, à ces règles, sera puni (sans pousser jusqu'à l'emprisonnement). Si ces contrevenants appartiennent à une organisation créée ne serait-ce qu'implicitement dans le but de favoriser la présence d'immigrés illégaux, elle sera elle-même déclarée illégale.

## Renforcement des effectifs de l'inspection du travail

**[Les résultats de ces dernières années](#) en matière de contrôle de la lutte contre le travail illégal doivent perdurer avec davantage d'effectifs.** L'inspection du travail était dotée [en 2014](#) d'un budget de 771 millions d'euros et de 2250 agents pour 25 000 contrôles par an en 2017. Malheureusement, le nombre d'inspecteurs est en baisse. **Nous augmenterons les effectifs jusqu'au nombre de 3500 agents.**

## Facilitation des mesures d'expulsions des immigrés clandestins

**Nous ferons en sorte que la seule constatation de l'infraction de séjour irrégulier sur le territoire permette le placement en rétention administrative** indépendamment des procédures antérieures. Le délai maximal de rétention administrative sera étendu à 12 mois contre 3 mois aujourd'hui.

Un clandestin ayant vu sa demande d'asile déboutée en première instance sera reconduit sans attendre que son dossier soit réexaminé. Aujourd'hui, [96% des individus dont la demande d'asile a été déboutée](#) en première instance restent sur le territoire.

## Diffusion de campagnes de sensibilisation pour inciter les migrants d'Afrique et du Moyen-Orient à ne pas tenter un périple dangereux vers l'Europe

**Nous financerons des campagnes de sensibilisation pour inciter les populations susceptibles d'émigrer illégalement vers l'Europe à ne pas partir**, en leur faisant voir la réalité des choses sur le modèle du [reportage Borderless](#). Nous viserons à leur communiquer qu'il ne sera pas rentable pour elles de mettre leur vie en danger ainsi.

**Nous achèterons des espaces publicitaires sur les stations des pays concernés** par l'émigration vers la France, avec un message clair : montrer le regret des immigrés illégaux africains qui ont tenté l'expérience pour se retrouver sous les ponts à Paris, rappeler que la France ne sera jamais un eldorado pour des personnes qui enfreignent sa loi en rejoignant son territoire illégalement. Les mensonges intéressés des trafiquants d'êtres humains et des ONGs no-border doivent être combattus.





# NÉGOCIATION D'ACCORDS DE RAPATRIEMENT AVEC LES PAYS D'ORIGINE

**Pour faire appliquer ces mesures sur la déchéance de nationalité et la lutte contre la clandestinité, nous aurons besoin de la pleine coopération des pays d'origine.** Cette coopération sera nécessaire à la fois **pour s'assurer du bon rapatriement des immigrés illégaux et des déchus de la nationalité française, mais aussi pour étendre leur reconnaissance de la double citoyenneté des descendants de leurs ressortissants sur notre sol. Nous ne désirons en effet pas créer d'apatrides.** Outre l'aide au retour qui pourra leur être bénéfique, nous privilégierons des accords bilatéraux avec les pays d'origine afin que cette mesure soit appliquée aussi largement que possible, avec un retour effectif dans le pays d'origine concerné. Si les négociations sont infructueuses, nous n'hésiterons pas à employer des sanctions financières et économiques telles que :

- La suppression des aides au développement, qui représentaient en 2016 un budget annuel de [9,4 milliards d'euros versés par la France rien que par l'intermédiaire de l'Agence Française au Développement](#) (AFD).
- **Nous réduirons si nécessaire notre part des importations en matières premières en provenance des pays d'origine de notre immigration extra-européenne.** Nous prenons acte également de la très grande diversité des exportateurs de matières premières au niveau mondial. Nous prenons acte également du fait que la part de matières premières importées en provenance de ces pays n'est pas aussi significative que prétendue. En revanche, ces exportations sont pour eux cruciales, alors qu'ils font face à un effondrement des cours, qu'ils dépendent toujours intégralement de leur rente d'exportation de matières premières et qu'ils présentent désormais de graves difficultés financières.



# RÉTABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE DANS LE SOLDE MIGRATOIRE

Nous avons conscience que l'enjeu majeur n'est pas l'immigration mais la remigration. Cependant, le solde migratoire de la France doit être rééquilibré. L'immigration légale en elle-même représente [un solde entre les entrées et les sorties de 140 000 à 200 000 individus chaque année](#). A titre de comparaison, la population de la ville de Reims est de 180 000 habitants. Maintenir des flux d'immigration raisonnables dans le respect de la loi française n'est pas un problème, mais c'est aussi pourquoi il convient de légiférer sur plusieurs aspects.

## **Abolition de la gratuité des frais d'inscription des universités françaises pour les étrangers**

Chaque année, la France accueille [300 000 étudiants étrangers pour un coût annuel de 3 milliards d'euros](#). Notre Etat souffre d'une obésité fiscale et il est totalement anormal de faire peser le poids des études de la jeunesse étrangère sur les contribuables français.

Nous continuerons la réforme courageuse du gouvernement Philippe adoptée en 2018, et en conservant l'équilibre entre octroi des bourses d'études et remise en question de la gratuité. Les universités organisant une fraude sur la gratuité des frais d'inscription verront leur budget réévalué en conséquence.

## **Réforme du droit d'asile**

En [2018](#), 46 700 demandes d'asile ont été acceptées sur 122 743 déposées. [Les Albanais y représentent la seconde population la plus demandeuse d'asile](#). Les demandes d'asile ne peuvent pas continuer à croître de 22% par an.

**Nous réformerons le droit d'asile**, dévoyé pour devenir une filière parallèle d'immigration sanitaire ou économique. Nous fixerons des quotas à 20 000 réfugiés par an pour revenir au niveau de 2015, en privilégiant ceux provenant de zones de conflits.

## **Plan de lutte contre l'émigration des Français diplômés**

Le solde migratoire est aussi déséquilibré par une émigration massive de Français [souvent diplômés](#), partant à l'étranger de manière souvent irréversible à la recherche de meilleures opportunités économiques et d'un meilleur cadre de vie. En 2015, le solde entre les Français qui quittaient le territoire et ceux qui y rentraient était de [147 000 personnes](#).

**Pour cette raison, un des points clés de la politique que nous proposons est la mise en place d'une politique fiscale, scientifique et industrielle ambitieuse pour relocaliser la production et les emplois sur le sol français et réduire l'intérêt pour les entrepreneurs d'avoir recours à de la main d'œuvre étrangère (voir p22).**



# RELANCE DE LA NATALITÉ

Pour la première fois dans l'histoire de la civilisation occidentale, nous sommes confrontés à un phénomène de dépopulation chez les peuples européens. Rétablir la natalité européenne est une priorité absolue afin de stabiliser les pays occidentaux et de garantir leur continuité. **L'avenir appartient aux pays capables d'endiguer ce phénomène de chute de la natalité.**

De plus, aujourd'hui, cette politique de natalité doit prendre en considération un contexte difficile de remplacement de population et agir le plus efficacement et précisément possible pour favoriser les populations autochtones des pays européens. Favoriser les familles en permettant aux parents autant que faire se peut d'entretenir à la fois une carrière professionnelle et un épanouissement familial est la clé.

Nous ne voulons pas forcer la natalité, ce qui n'aurait pas de sens compte tenu de la lourde tâche que représente l'enfantement, mais accompagner le désir d'enfants. **Ce désir d'enfant est une tendance naturelle. En effet, [91% des Français veulent un enfant, et même plusieurs pour 87% d'entre eux. Les Français souhaiteraient en moyenne 2,39 enfants.](#) Mais élever des enfants est devenu difficile du fait de l'éclatement géographique des familles et de l'insécurité régnant dans les lieux de vie abordables.**

## **Réorganisation de l'activité autour de parcs d'entreprise avec crèches gratuites intégrées**

Nous souhaitons permettre aux parents de travailler à proximité de leurs enfants en bas âge et de pouvoir aller les voir sur leur temps de pause. En effet, trop de parents ont aujourd'hui le sentiment de sacrifier leur relation avec leur enfant pour faire vivre leur famille.

- Lancement d'une vaste politique de construction de crèches, privilégiant les parcs d'entreprises.
- Collaboration entre l'État et les acteurs immobiliers gérant les parcs d'entreprise pour l'intégration des crèches.

## **Mesures de favorisation du télé-travail**

- Nous instaurerons une politique de construction d'espaces de bureaux dédiés au télé-travail afin de réduire considérablement les temps de trajet des français dans les transports et leur permettant de se répartir plus efficacement sur le territoire. Dans cette optique, nous favoriserons le télé-travail en général pour permettre aux français de ne plus se concentrer dans les espaces urbains devenus désormais, du fait de l'insécurité et de l'explosion du coût de la vie, hostiles aux projets d'enfants.
- Ces centres de télé-travail seront équipés d'une mini-crèche ou bien seront directement installés dans des parcs d'entreprise équipés de crèches. Leurs bureaux seront accessibles pour un tarif de 50 euros par mois par poste.

## **Réduction de l'impôt sur le revenu à partir de quatre enfants ou plus**

En nous inspirant de la [politique familiale hongroise](#), nous permettrons aux foyers fiscaux comprenant quatre enfants et plus de bénéficier d'une réduction de 25% de l'impôt sur le revenu. Le renouvellement démographique doit concerner toutes les couches de la société. Cette mesure vise essentiellement à favoriser la natalité des classes sociales moyennes et aisées.

## **Refonte des allocations familiales**

En dehors des dispositifs de diminution de l'impôt sur le revenu pour les familles nombreuses, nous privilégierons les familles de un à trois enfants, afin de concentrer le système d'allocations familiales sur un modèle qui soit plus proche de ce qu'est la famille européenne moderne.

- Pour ce faire, nous rendrons les allocations familiales accessibles dès le premier enfant, mais dégressives dès le quatrième.
- Ce mode de calcul des allocations familiales ne rentrera en application que pour les enfants nés après la promulgation de la loi, de sorte à ne pas prendre au piège les familles européennes déjà nombreuses.
- En contrepartie, les allocations familiales pour les trois premiers enfants seront augmentées de 30%.

## Récupération progressive des quartiers des banlieues

Aujourd'hui tenues souvent par la violence et la délinquance, les banlieues étaient pourtant un incubateur de naissances fondamental, permettant aux jeunes couples d'accéder aux emplois peu rémunérés des grandes villes avec des lieux d'habitation bon marché. Nous voulons redonner aux banlieues le cadre de vie agréable qui fut le leur à l'époque des années 70.

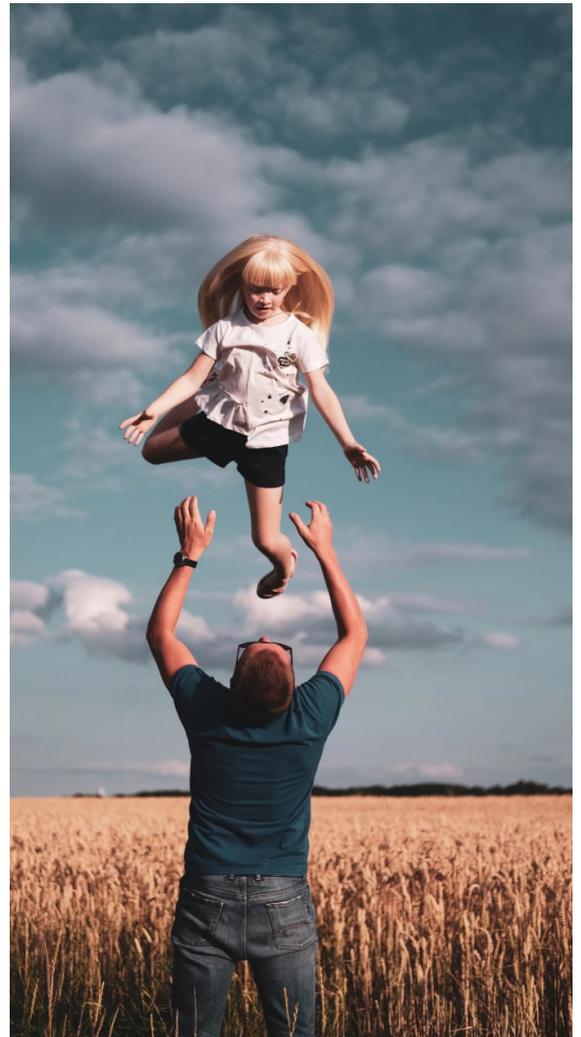
- Pour ce faire, nous créerons des dispositions judiciaires spéciales, sur [l'exemple du Danemark](#), multipliant les peines encourues pour les crimes et délits commis dans les quartiers dits sensibles.
- Nous instaurerons également des conditions de casier judiciaire vierge pour pouvoir accéder prioritairement aux logements sociaux.

## Aide à la réinsertion professionnelle pour les parents au foyer

Nous permettrons aux parents ayant gelé leur activité professionnelle pendant une longue période afin de s'occuper de leurs enfants de pouvoir se réinsérer facilement dans le monde du travail, avec des aides à l'emploi pour les entreprises décidant de les embaucher, et des places réservées dans les administrations.

## Maintien de l'élargissement des conditions de la Procréation Médicalement Assistée (PMA)

- Nous soutiendrons la loi du gouvernement Philippe de 2019 pour la procréation médicalement assistée, permettant aux femmes seules et aux lesbiennes de procréer.
- Nous constatons le nombre de femmes de plus de 35 ans célibataires sans enfant. Cette mesure permet d'apporter un flux supplémentaire de naissances et de capitaliser sur nombre de femmes françaises n'ayant pas enfanté malgré un désir profond de le faire, souvent après une carrière professionnelle riche.
- De plus, la fécondité des femmes françaises est trop basse pour que nous puissions nous permettre d'éluder les pistes à notre disposition. Réatteindre un taux de 2.1 enfants par femme nécessitera d'ajouter toutes les mesures facilitatrices à notre disposition.





# PARTIE 2.

RÉTABLIR LE DESTIN SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL  
DES PEUPLES EUROPÉENS

# SYNTHÈSE

## **MISE EN PLACE DE L'OUTIL DE LA LICENCE TECHNOLOGIQUE**

La recherche et l'entrepreneuriat technologique vont mal en France: dispersion des financements, bureaucratie, technologies matures exploitées à l'étranger, hémorragie des brevets industriels et une émigration des talents. La licence technologique a été pensée pour résoudre ces problèmes et recréer une industrie sur le territoire. Elle permettra:

- De faire certifier le projet d'un innovateur technologique, qu'il soit enseignant-chercheur, salarié d'une entreprise ou entrepreneur; de lui faire bénéficier de véritables aides et d'une garantie sur la défense de sa propriété industrielle, de réduire la bureaucratie à laquelle il est confronté.
- De permettre à l'État français de se munir de moyens d'expertise technique, de constituer un portefeuille français de titres de propriété intellectuelle comme arme économique, de soumettre le financement de l'innovation à la condition de son exploitation sur le territoire français.
- Mise en place de financements plus ciblés au stade early-stage de la maturation technologique, tels qu'une aide non-renouvelable de 2000 euros par mois sur deux ans sur le porteur d'une licence technologique.

## **REFONTE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE**

- Refonte du mode de rémunération des enseignants-chercheurs permettant de mieux attirer et conserver les talents, avec une grille des salaires nettement revue à la hausse, indexée sur l'actif intellectuel de la carrière du chercheur. Aussi, le chercheur touchera des royalties sur l'exploitation commerciale des titres de propriété industrielle qu'il aura déposés, plutôt qu'une simple prime.
- Renforcement de l'équipement en super-calculateurs de la recherche publique.

## **RELANCE DES GRANDS PROJETS EUROPÉENS**

Lancement de nouvelles agences technologiques et transnationales européennes, indépendantes de l'UE, avec pour modèle de ce qui a fonctionné par le passé, sur des domaines tels que le nucléaire, le quantique, la robotique, le spatial, le transport, les médicaments génétique, etc.

## **INSTAURATION D'UNE FÊTE DES SCIENCES EUROPÉENNES**

Instauration tous les quatre ans d'une fête des sciences européennes, sur le modèle des expositions universelles et du concours Lépine, valorisant les réalisations artistiques et scientifiques européennes.

# PARTIE 2.

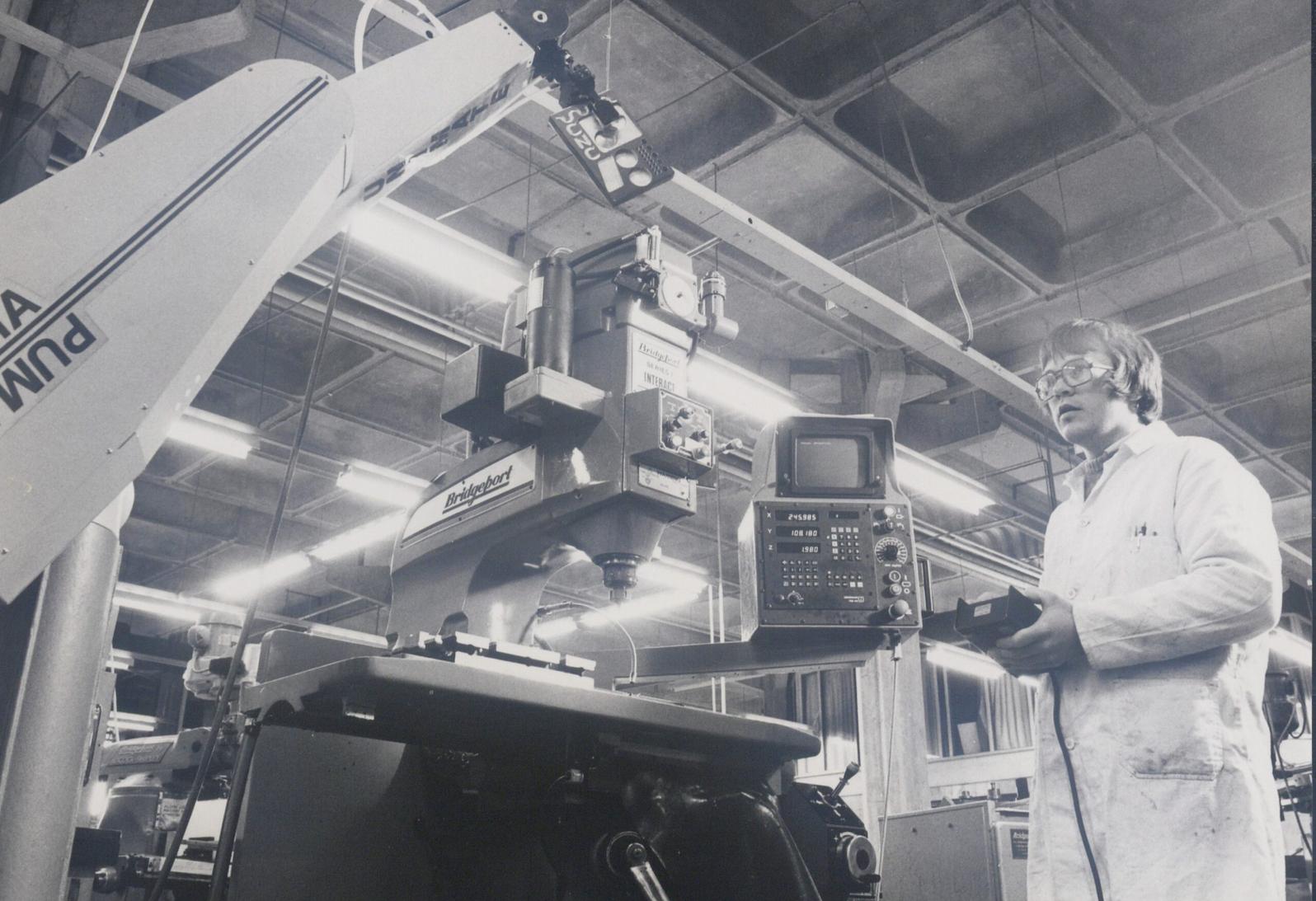
## RÉTABLIR LE DESTIN SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL DES PEUPLES EUROPÉENS



Pendant des décennies, il n'a plus été question de développer notre économie. Alors qu'elle partait en lambeaux, nous ne parlions plus de science, d'industrie et de conquête de nouveaux marchés. Il n'était plus question que d'intégration, de diversité, de vivre-ensemble, d'islam de paix et d'amour. **En refusant de prendre à notre charge des problèmes des pays du Tiers-Monde, nous renouons avec la nécessité de s'occuper des problématiques de pays développés.**

Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes concurrencés. De nouvelles économies ont pu largement profiter au cours des dernières décennies de nos errements universalistes. **Désormais, nous ne pouvons plus nous permettre de stagner ou de faire bénéficier la Terre entière de nos gains technologiques durement acquis.**

Alors que tout a été fait pour que les Européens baissent la tête, alors que tout investissement a été détourné au profit de peuples extra-européens qui n'ont jamais accompli grand chose, nous redonnerons aux européens un avenir et une raison de continuer à célébrer leur identité. **Nous rétablirons la confiance rompue entre l'État et ses citoyens. Nous ferons confiance aux Européens pour faire ce qu'ils font de mieux: des projets fédérateurs technologiques et industriels d'envergure.**



UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE ET  
SCIENTIFIQUE AXÉE SUR LES OUTILS  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE,  
PERMETTANT DE RELOCALISER LA  
PRODUCTION

Le génie scientifique des européens est sans égal, et sur ce plan, la France figure parmi les pays les plus productifs d'entre eux. **Nous utiliserons cette excellence scientifique et ingénierique pour relocaliser la production.** La question de la propriété industrielle sera intégrée dans une stratégie économique globale, comme arme pour **stopper l'hémorragie de nos actifs intellectuels et nous défendre férocement sur le marché mondial.**

Dans cette démarche, nous proposerons une stratégie claire et développerons de véritables outils pour évaluer l'innovation et la favoriser de manière ciblée. Et plus important encore, **nous instaurerons le cercle vertueux de la propriété industrielle en France.**

- **Nous cesserons la dispersion des aides publiques à l'innovation et concentrerons l'intervention de l'État sur des technologies permettant l'aboutissement d'une propriété industrielle solide,** avec une véritable politique de subventions publiques, attestant le contenu technologique du programme de R&D et son adéquation avec la stratégie industrielle choisie.
- **Nous protégerons le portefeuille de titres de propriété industrielle financés par les aides publiques,** apportant la garantie de l'État dans la nécessité de défendre leurs inventeurs des contrefaçons ou de réclamations abusives à l'international.
- **Nous protégerons le salarié français** avec une contrepartie sur les brevets déposés sous subventions, allocations ou réductions d'impôts, en exigeant une exploitation sur le territoire français.
- **Nous revaloriserons considérablement le métier de la recherche,** nous privilégierons les innovateurs capables de produire de la propriété intellectuelle exploitable, et changerons considérablement le mode de rémunération et de promotion des chercheurs.
- **Nous simplifierons au maximum les démarches administratives des métiers de l'innovation,** notamment les démarches liées à la recherche de financements pour la recherche.
- **Nous augmenterons le budget de la recherche publique et nous financerons les secteurs de l'innovation technologique par le reversement de royalties** sur le portefeuille de titres de propriété industrielle subventionnés par les aides d'État.
- **Nous établirons une politique scientifique claire, avec des objectifs de long terme.** Nous ne chercherons plus à combler un retard irrécupérable sur des technologies désormais matures. Nous investirons les domaines que nous jugerons les plus cruciaux pour les décennies à venir en les sécurisant à notre avantage par la production de titres de propriété industrielle.

## **Création de l'outil de la licence technologique**

Aujourd'hui, l'aide à l'innovation technologique est inefficace. Plus de sept années sont nécessaires à l'émergence d'une nouvelle technologie commercialisable. Durant cette période, le créateur doit traverser un véritable désert où aucun véritable financement ne viendra lui prêter main-forte. Que ce soit les financements publics ou privés, tous attendront la phase de commercialisation pour intervenir.

L'État finance une quantité colossale de projets qui n'aboutissent pas et qui ne reposent pas sur un véritable avancement technique. L'argent est insuffisant et dispersé sur un trop grand nombre de projets inconsistants. Les innovateurs qui en valent la peine sont confrontés à une absence de moyens et à une bureaucratie étouffante.

Pire, les actifs intellectuels créés par les inventeurs français sont délaissés. C'est une véritable fuite des actifs intellectuels que subit le pays, quand ce ne sont pas les inventeurs qui décident directement d'exercer leurs talents à l'étranger.

L'enjeu crucial est de permettre à l'administration de pouvoir intervenir bien plus en amont des projets, de se focaliser sur les innovateurs de qualité et de permettre une défense des innovations tout au long de leur cycle de vie.

### **La licence technologique permettra pour l'innovateur :**

- De faire certifier son projet et de lui faire bénéficier de véritables aides à la maturation de sa technologie.
- De bénéficier d'une garantie sur la défense de sa propriété industrielle à l'international.
- De réduire considérablement la bureaucratie à laquelle il est confronté.
- D'accéder plus facilement aux financements privés de l'innovation.

### **Et pour l'État français :**

- De se munir de moyens efficaces d'expertise technique des projets innovants.
- De constituer un portefeuille français de titres de propriété intellectuelle solides, constituant une arme offensive et défensive économique.
- De soumettre le financement de l'innovation à la condition de son exploitation industrielle sur le territoire français.
- De pouvoir financer le dispositif de licence technologique via le reversement de royalties par les projets atteignant le stade commercial.

## **Un bureau des licences technologiques sera créé, qui aura pour mission :**

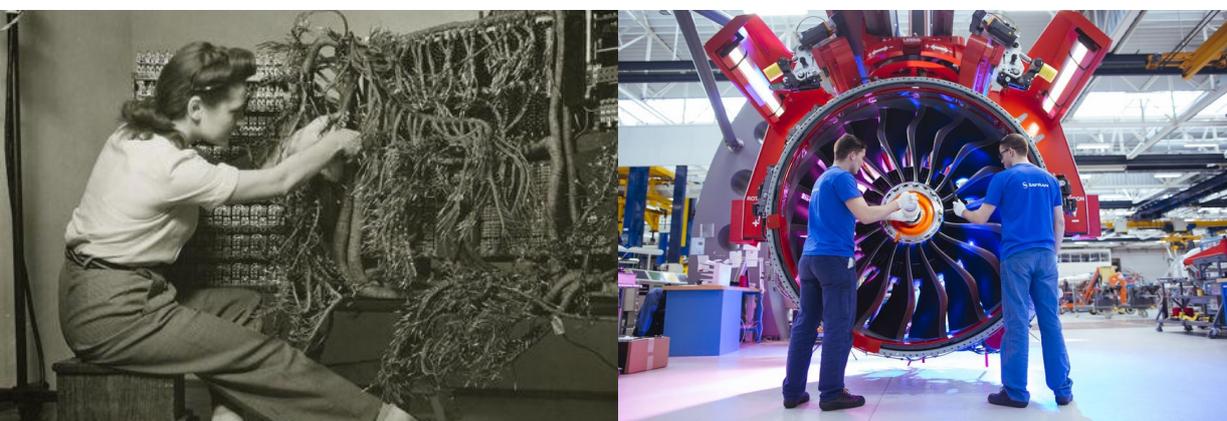
- De réaliser un travail de veille et de rencontrer l'innovateur, avec l'aide de profils techniques spécialisés, de lui délivrer sa licence technologique et de la faire évoluer au cours du temps avec les avancées de son projet.
- De transmettre le dossier de licence technologique aux organismes de subventions et d'appels à projets (SATTs, BPI France, ANR, CIR) afin d'épargner à l'entrepreneur les lourdeurs administratives et de certifier l'apport technique de ses projets.
- De remettre ce travail de veille technique aux organismes de l'INPI et de l'USPTO afin de faciliter leur travail d'étude de brevetabilité de l'invention et d'accélérer la démarche d'obtention de titre de propriété industrielle par l'innovateur.

L'innovateur pourra être aussi bien un entrepreneur, un ingénieur salarié qu'un chercheur. **La licence sera évolutive en fonction de l'avancement du projet, en débloquant des aides à chaque niveau:**

- Le premier niveau de la licence sera délivré par l'évaluation technique du projet et de son porteur, de la brevetabilité potentielle, des ébauches d'opportunités commerciales.
- Le second niveau sera délivré par la validation de l'obtention d'un titre de propriété industrielle lié à l'exploitation du projet et la démonstration effective d'un prototype fonctionnel.
- Le dernier niveau sera délivré par l'attestation d'une activité commerciale et l'existence de royalties versés sur la base de la propriété industrielle déposée.

**En contrepartie, l'innovateur et sa structure s'engageront à lier tout titre de propriété industriel relatif au projet à la licence, ce qui contractualisera:**

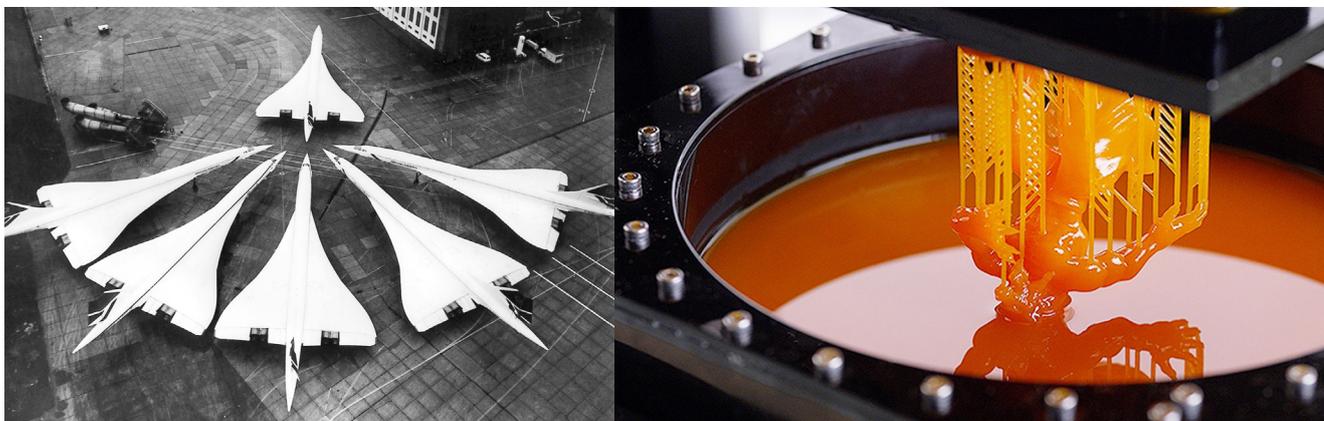
- Le droit de regard de l'État sur la cession d'une propriété industrielle subventionnée à un acteur étranger.
- Le versement de royalties au système de licences technologiques lors de l'exploitation commerciale de la propriété industrielle subventionnée.



## Refonte des aides à l'innovation privée

L'avantage de la licence technologique est de donner aux innovateurs l'accès à des financements plus conséquents car moins dispersés. Cette dispersion des financements conduit également à l'incapacité pour l'administration de valider les innovations financées, et à ne pas faire confiance aux porteurs de projet. **Dans le cadre de la licence technologique, nous permettrons aux porteurs de projet:**

- **D'avoir accès à une aide de 2000 euros par mois pendant deux ans, individuelle, non renouvelable, déclenchable à n'importe quel moment du cycle de vie de la licence technologique.** Entre le moment où une technologie se trouve couchée sur le papier et le moment où elle se trouve sur le marché, il faut compter un temps de maturation d'environ 6 à 8 ans. Ce stade de maturation est jugé trop risqué pour nombre de business angels. Nombre de porteurs de projets ne peuvent passer ce désert du financement. Cette aide facilitera grandement le développement d'une réelle innovation et la réalisation de premiers démonstrateurs convaincants.
- **De bénéficier de subventions publiques bien plus conséquentes, couvrant une plus large partie des dépenses dans les plans de développement subventionnés.** Aujourd'hui les aides sont minimales (20 000 à 30 000€ pour aider à l'élaboration d'une technologie). Elles exigent un état de développement très avancé ainsi qu'une contribution financière importante de la part du porteur de projet ou de son entreprise. Pour une subvention de 30 000 euros, l'entrepreneur devra en effet avancer 20 000 euros. La licence technologique permettra de faire confiance et d'aider autant que faire se peut sur des bases solides. Nous augmenterons l'aide moyenne reçue pour les projets technologiques en phase de développement à 90 000 euros, en demandant à l'entrepreneur de n'apporter que 10% de la somme.
- **De bénéficier d'un Crédit Impôt Recherche nettement revalorisé,** couvrant jusqu'à 50% des dépenses de R&D, reconstruit autour de dépenses liées à une licence technologique, permettant encore une fois de concentrer les aides à la recherche et développement sur du concret.



## Stratégie d'automatisation et de relocalisation de l'industrie

La réindustrialisation ne peut pas se faire sans tenir compte de nouvelles logiques de production. Nous ciblerons une relocalisation de l'industrie centrée sur:

- **La réduction des charges pesant sur les entreprises** afin de faciliter la réimplantation d'une industrie sur le territoire, ainsi que la réduction de l'imposition en général pour faciliter l'investissement. Relocaliser l'industrie nécessite de tenir nos parcs de machine à la pointe de la modernité afin de concurrencer la main d'œuvre des pays sous-développés. **La résolution progressive des désordres démographiques qui règnent au sein des pays européens nous permettra de maîtriser l'effort fiscal demandé aux entreprises.**
- **Suppression totale de l'Impôt sur la fortune (ISF)**, un impôt difficile à collecter, qui s'avère ne pas être rentable pour l'Etat, mais qui pénalise l'investissement et l'entretien des actifs.
- Le développement de technologies de robots industriels ainsi que la formation d'ouvriers qualifiés, aptes à maîtriser des technologies lourdes, jouissant d'une productivité accrue et de la capacité de produire les pièces les plus difficiles. La main d'œuvre occidentale doit être assistée au maximum par la machine, afin de déployer son plein potentiel et de redevenir pleinement compétitive. Les formations pour les métiers manuels de l'industrie seront revues. **Les métiers dits manuels ne devront plus être l'apanage des personnes exclues de l'enseignement général.**
- L'utilisation de l'outil de la licence technologique pour rétablir progressivement sur le territoire une industrie de pointe non-délocalisable.





# REFONTE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

**La recherche scientifique française, et occidentale en général, a toujours été brillante.** La France est la [deuxième nation la plus récompensée en termes de médailles Fields](#). Elle est la [quatrième nation la plus récompensée en termes de prix Nobel](#) de physique, de médecine, de chimie. Une performance qu'elle renouvelle régulièrement, tout cela avec des budgets souvent insuffisants et une considération moindre pour ses chercheurs.

Dans le haut du palmarès, elle n'est devancée aujourd'hui que par d'autres nations, elles-mêmes occidentales. **La force d'innovation et d'invention est toujours l'atout maître des pays européens.** Mais ces qualités produisent de nombreux fruits qui appellent à être mieux cultivés et mieux protégés. Si notre recherche a toujours eu une approche mondialiste, créant un savoir qu'elle souhaitait partager avec le monde entier, elle s'est aussi condamnée à être sous-financée, ses fruits ne bénéficiant pas en premier lieu à ceux qui ont consenti à l'investissement et au risque financier qu'elle représentait.

**Nous souhaitons une approche intermédiaire entre une recherche qui reste le moteur du progrès humain, mais qui soit aussi le fer de lance de la réussite économique des nations européennes,** plus concurrencées que jamais par des pays qui ne respectent pas toujours l'équité dans la mise en commun des efforts de recherche.

Cette conception de la recherche comme d'un altruisme est particulièrement marquée en France et s'est traduite par un statut de chercheur proche de celui du simple fonctionnaire, peu rémunéré et peu considéré, ne permettant ni d'attirer les meilleurs talents de l'étranger, ni de retenir les meilleurs talents du pays. Cela s'est vu dernièrement avec Emmanuelle Charpentier, co-inventrice de la technologie d'édition du génome et distinguée en 2020 par le prix Nobel de médecine, [ayant quitté la recherche française pour l'étranger après ses études](#), mais aussi avec d'éminents chercheurs en intelligence artificielle désormais employés à des postes de directeurs technologiques au sein de sociétés californiennes.

### **Nous proposons plusieurs mesures pour répondre à ces enjeux :**

- Nous réformerons le mode de rémunération des enseignants-chercheurs. Aujourd'hui, cette rémunération fonctionne à l'ancienneté en plus de primes récompensant la quantité de publications produites et les titres de propriété industrielle déposés. Ces primes sont faibles et ponctuelles, alors que la recherche produit une valeur forte qui dure dans le temps. Ce système pénalise les jeunes chercheurs, et ne récompense pas les chercheurs qui veulent s'investir.

Nous remplacerons les primes à l'ancienneté dans le salaire de l'enseignant-chercheur par une part de salaire variable, reflétant l'actif intellectuel de la vie du chercheur, comprenant : le nombre de publications, le nombre de citations et le nombre de brevets déposés. Nous tiendrons compte de la spécificité de chaque domaine de recherche en adaptant pour chacun d'entre eux la formule de calcul de cette part de salaire variable.

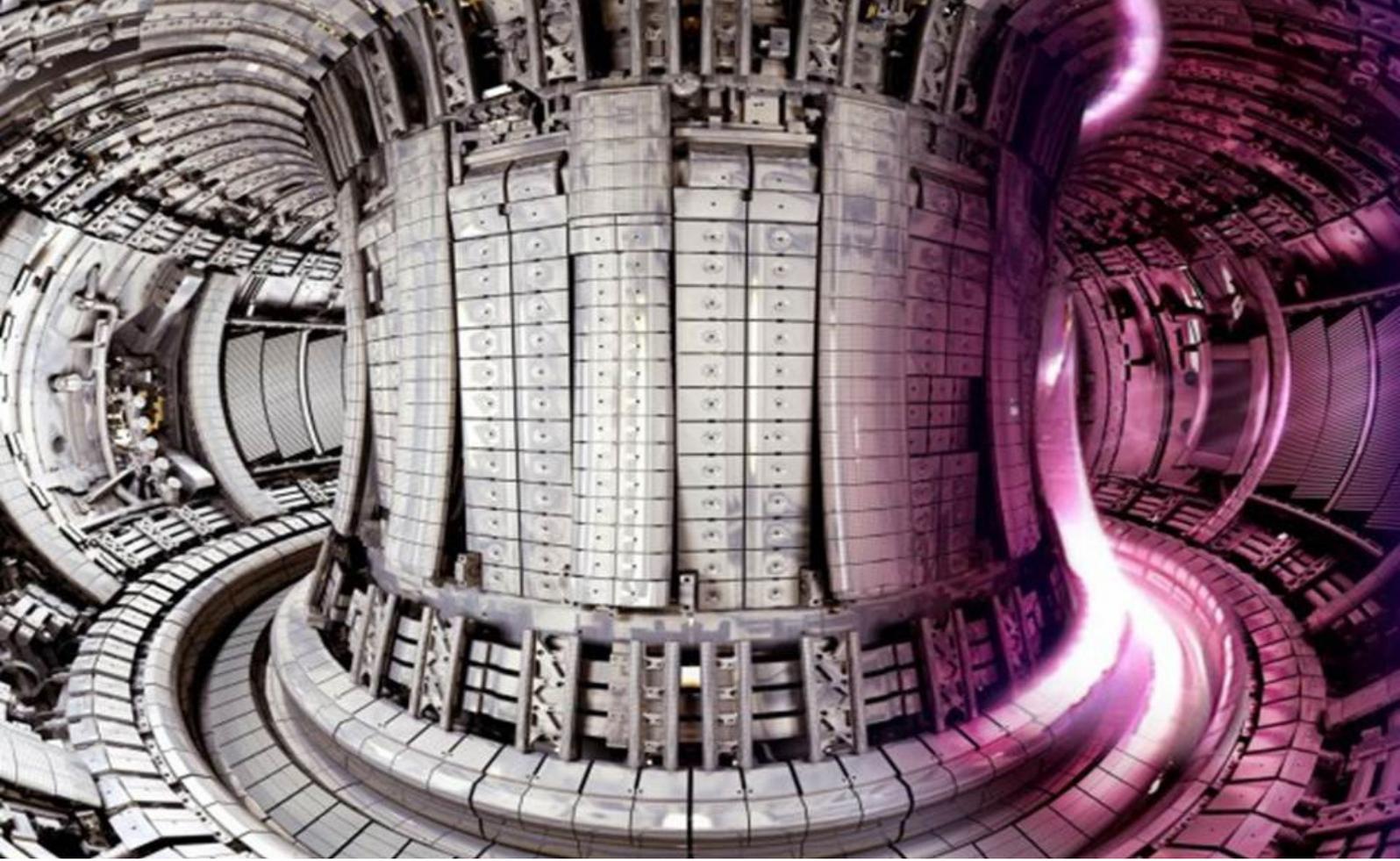
Nous augmenterons le montant des primes au brevet, aujourd'hui de quelques milliers d'euros, et permettrons aux chercheurs ayant déposé des titres de propriété industrielle de bénéficier des fruits de leurs efforts, en leur reversant une part de royalties sur l'activité commerciale liée à leur avancée technologique.

- Nous augmenterons le budget de la recherche scientifique afin de faire correspondre cette modification du mode de rémunération à une hausse significative des salaires. Si la part fixe du salaire ne changera pas, la part variable permettra une revalorisation considérable du métier d'enseignant-chercheur en France. L'objectif des gouvernements actuels est d'atteindre 1% du PIB alloué à la recherche publique et 3% du PIB alloué aux dépenses globales de R&D d'ici 2030. Ce sont de bons objectifs. Mais c'est aussi un très lourd investissement sur l'avenir dans une période difficile. Nous les atteindrons en proposant un modèle de recherche plus propice au retour sur investissement.
- Nous permettrons aux laboratoires de bénéficier du mécanisme de licence technologique, afin de diminuer au maximum la charge administrative pour les directeurs de recherche, notamment pour la recherche de financements auprès de l'Agence nationale de la Recherche (ANR). Ces derniers sont les meilleurs éléments de nos laboratoires. Si l'administratif et la recherche de financements font partie de leur mission, il n'est pas normal que leur activité finisse par ne plus se résumer qu'à cela.
- La puissance de calcul est un aspect fondamental de la puissance scientifique moderne avec des implications très larges telles que : la capacité d'entraînement des intelligences artificielles, la simulation mathématique de phénomènes physiques et chimiques, la prévision météorologique, etc.

Nous renforcerons considérablement les efforts d'équipement en super-calculateurs de la recherche publique française. Cette politique, initiée en 2017 à travers le GENCI, [a fait voir le jour en 2021 au super-calculateur Jean Zay](#). S'il est parmi les meilleurs calculateurs d'Europe, il est seul, et il n'est pas suffisamment puissant pour entrer en compétition avec ceux des États-Unis ou de la Chine.

Le GENCI est doté d'un budget de seulement 39 millions d'euros. Un super-calculateur tel que Jean Zay coûtant 28 millions d'euros. Nous doterons le GENCI d'un budget de 150 millions d'euros au niveau français, et porteront sa mission et ses objectifs au niveau européen pour mutualiser et démultiplier les moyens de la recherche scientifique européenne.

En plus de tout cela, il convient d'observer le cap général fixé pour la recherche française. [Le cap actuel vise les énergies renouvelables, l'égalité sociale et l'inclusivité](#). Ce ne sont pas des objectifs qui nous semblent pertinents pour rétablir la compétitivité technologique européenne. Nous proposerons nos propres caps au sein de coopérations transnationales européennes.



# RELANCE DES PROJETS EUROPÉENS

Les grands projets sont vitaux pour donner aux peuples européens un cap, un destin, des accomplissements qui les rendent fiers de porter leur identité. Ils sont ce qui permet de garantir la cohésion et le feu intérieur nécessaire à notre bien portance. Ils permettent également de tirer toute l'industrie vers le haut avec des retombées conséquentes en termes de prééminence économique, de maintien de l'emploi, d'amélioration de nos conditions de vie, de reconstitution d'une élite scientifique, industrielle et politique.

Le déclasserement européen s'explique aussi par la démoralisation générale. Pendant des décennies, nos dirigeants nous ont expliqué que nous n'avions pas le droit à un avenir, sinon celui de l'Afrique. Il est pourtant naturel qu'un peuple puisse contribuer à sa propre grandeur. Le communisme des peuples interdit à chacun d'améliorer l'avenir des siens. Pourtant, seule cette contribution permet à l'Homme de trouver du sens dans son travail de tous les jours.

Si l'Union Européenne peine à donner un cap scientifique, les projets transnationaux européens se sont révélés être un format permettant un grand nombre de succès. Nous perpétuerons ce modèle qui a permis l'émergence d'Airbus, Virgo, l'Agence Spatiale Européenne, Ariane, etc.

Pour ce faire, en accord avec notre stratégie et nos projets, nous proposerons la créations de plusieurs agences européennes indépendantes de l'UE, en collaboration avec les pays volontaires.

## Agence européenne du nucléaire civil

La fusion nucléaire et la fission du thorium sont un Graal à la fois pour l'indépendance énergétique, l'écologie, la pérennité de notre société développée ainsi que pour l'ouverture de nouveaux champs des possibles dans le domaine de la science et de l'exploration spatiale.

- Nous renforcerons considérablement notre collaboration dans le projet ITER et multiplierons la conception de prototypes de réacteurs à fusion nucléaire sur le sol européen.
- Nous reprendrons le développement du nucléaire de quatrième génération, privilégiant autant que possible les filières nucléaires au thorium, permettant de non plus produire des déchets mais d'en consommer, de réduire considérablement notre dépendance à l'importation d'uranium.
- Le thorium et l'hydrogène sont deux ressources abondantes sur le globe terrestre et garantiront notre indépendance énergétique totale. Nous ferons tout pour donner aux pays européens leur indépendance énergétique définitive. Nous pensons que le nucléaire est la voie écologique par excellence, permettant avec de la recherche et développement d'atteindre une production sûre, pérenne, et surtout bon marché avec un kwh accessible à tous, contrairement aux énergies renouvelables.

## Agence européenne de l'informatique quantique

On ne présente plus les bénéfices possibles de l'informatique quantique, démultipliant considérablement la puissance de calcul des ordinateurs que nous connaissons. La puissance de calcul est un facteur fondamental de développement, que ce soit pour la prospection minière, la météorologie, l'intelligence artificielle, les simulations, les calculs scientifiques, la performance des radars et des installations de défense, etc. Les calculateurs quantiques ne connaissent qu'une limite: leur puissance de calcul n'est efficace que sur certains types de calculs et la recherche vise à étendre leur portée chaque jour. Nous aurons trois priorités:

- Conception de plusieurs calculateurs quantiques européens afin de rattraper notre retard sur la Chine et les États-Unis. Centralisation et renforcement des efforts de R&D pour étendre leur champ d'action.
- Capacité d'interfaçage de ces calculateurs avec l'informatique classique et développement d'environnements de développement sur calculateur quantique dans la continuité [des projets français actuellement menés](#).
- Déploiement de centres de calcul mutualisés, mettant à disposition des entreprises et laboratoires sur le sol européen un accès payant à des ressources de calcul sur calculateurs quantiques.

## Agence européenne de l'intelligence artificielle et de la robotique

Face au vieillissement des populations européennes et face au désastre de l'immigration de masse, nous poserons des bases sérieuses concernant l'automatisation des tâches les plus simples de notre société. **L'avenir a toujours appartenu aux sociétés capables de se mécaniser le plus efficacement possible.** Trop longtemps, il a été dit que la robotisation détruisait des emplois, alors qu'elle les maintenait en rendant la population active plus productive que la concurrence. Cette agence aura la charge de conduire la recherche et développement pour:

- Concevoir les robots industriels de demain, **plus polyvalents et plus adaptés au travail en collaboration avec l'homme**, capables de rendre les européens bien plus compétitifs à l'international, **relocalisant en Occident des emplois qui furent délocalisés à l'autre bout du monde**, faisant la part belle aux ouvriers qualifiés européens capables de travailler de concert avec des machines élaborées. La main d'œuvre occidentale doit être assistée au maximum par la machine, afin de déployer son plein potentiel avec une productivité accrue et la capacité de produire les pièces d'industrie les plus complexes.
- **Concevoir des robots de service permettant de tourner la page de l'immigration de masse** en provenance des pays les plus rétrogrades et dangereux de la planète vers nos centres urbains, pour occuper des emplois de service à très faible valeur ajoutée. Des emplois de service qui n'existaient pas pour la plupart avant l'arrivée de cette immigration délétère. L'objectif est de proposer des solutions automatisées à minima pour le transport autonome, la livraison de colis sur les campus ou les centres villes, l'assistance sur les chaînes de montage, la gestion d'entrepôt, l'assistance aux personnes âgées.
- Rassembler et construire les masses de données sémantiques nécessaires à l'élaboration de machines d'apprentissage complexes. Des données en accès libre pour les entreprises technologiques et laboratoires de recherche sur le sol européen qui en feront la demande.

Les européens doivent rapidement reprendre conscience que la machine est une amie, un outil programmable à notre service, loin des représentations dystopiques qui en sont faites. Elle ne remplacera jamais l'humain. Mais elle peut grandement l'aider à tenir le coup dans la compétition internationale et dans la recherche de meilleures conditions de vie pour tous. Les algorithmes sont déjà discrètement partout dans nos vies, et cela nous semblerait une régression considérable de ne plus en faire usage. Même si cela prendra du temps et des efforts considérables, la robotisation sera un choix gagnant nous permettant:

- **De bénéficier de solutions de plus en plus performantes**, nous aidant à mieux nous gouverner, nous instruire, nous divertir, nous assister, nous soigner, nous documenter, etc.
- De permettre aux européens de **bénéficier d'une meilleure couverture sociale et de mieux gérer le temps d'adaptation nécessaire à leur rééquilibrage démographique.**

## Agence européenne de recherche médicale

- **Collecte des données médicales** des pays participants pour la constitution d'une base de données médicale. Cette base de données sera anonymisée et aura à charge de collecter des données génétiques et épidémiologiques afin de permettre l'avènement de nouveaux traitements par l'utilisation d'algorithmes d'apprentissage. La base de données sera en accès libre pour les entreprises technologiques et laboratoires de recherche sur le sol européen qui en feront la demande.
- **Développement de l'informatique génétique**, permettant de développer le plein potentiel de vaccins et de médicaments génétiques, [ouvrant des perspectives formidables pour lutter contre des maladies telles que le cancer](#). Les traitements et principes actifs découverts seront brevetés, et la production sera déléguée à des entreprises pharmaceutiques sous couvert de licences d'exploitations.

## Agence européenne des transports

- Déploiement de systèmes de transport autonomes se reposant sur la révolution proposée des nouveaux systèmes de géolocalisation.
- Conduite de la recherche sur le stockage d'électricité embarqué, permettant à la voiture électrique de réellement devenir durable et rentable.
- Élaboration de normes routières sur le territoire des pays participants afin de faciliter l'avènement des voitures autonomes sur un maximum de surface sur les réseaux européens, en conformité avec les technologies d'intelligence artificielle de conduite autonome les plus sûres et efficaces. L'approche se voudra incrémentale, privilégiant l'équipement des axes routiers pour assister et guider la machine.

**Nous engagerons aussi des négociations entre pays européens pour faire passer à l'échelle supérieure les objectifs et les financements des agences technologiques existantes** telles que l'ESA, l'agence européenne du spatial, qui a pu déjà accomplir de véritables prouesses technologiques ces dernières années: que ce soit la mise en service de Galileo, [le système de géolocalisation le plus précis du monde](#) avec des conséquences industrielles et technologiques [considérables](#), ou bien le prélèvement d'échantillons sur une comète grâce à au programme de la [sonde Philae](#).

L'objectif sera de passer du budget actuel de 5,7 milliards d'euros au budget déployé par la Chine ([9 milliards d'euros](#)) voir par les États-Unis ([17 milliards d'euros](#)).



# INSTAURATION DE LA FÊTE DES SCIENCES ET DES ARTS EUROPÉENS ET DE SES CONCOURS

Nous instaurerons tous les quatre ans une fête des sciences européennes, sur le modèle des expositions universelles, recentrées cette fois autour des pays européens. L'objectif sera de valoriser les cultures européennes, ainsi que de créer des vocations artistiques et scientifiques.

Autour de ces festivités seront organisés des concours d'innovation réunissant auprès du public des chercheurs, des entrepreneurs, et innovateurs de toute l'Europe. Ces concours présenteront les différentes avancées techniques et inventions. Ils permettront à la fois de mettre en avant le travail accompli scientifiquement dans tous les pays d'Europe mais aussi aux innovateurs de récolter des fonds.

En plus de la participation du public à la collecte de fonds, des récompenses substantielles seront attribuées par le jury. Le jury sera composé chaque année des gagnants des éditions passées.

LES FONDATIONAUTES SONT UN GROUPE DE TRAVAIL  
ORGANISÉ AUTOUR D'UNE VISION: REDONNER AUX  
PEUPLES EUROPÉENS LEUR CONTINUITÉ HISTORIQUE

WEBSITE: [HTTPS://WWW.FONDATIONAUTES.COM/](https://www.fondationautes.com/)



FONDATION  
POUR LA CONTINUITÉ  
DES PEUPLES EUROPÉENS